

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/ICEF/281
17 février 1955
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ETAT DES TRAVAUX

Table des matières

	<u>Paragraphes</u>
Introduction	1 - 4
Programmes d'action sanitaire intensive	
De la lutte antipaludique à l'extirpation du paludisme	5 - 18
Possibilités nouvelles en matière de lutte contre la lèpre	19 - 27
Vaccination antituberculeuse par le BCG	28 - 30
Lutte contre le pian	31 - 33
Protection maternelle et infantile	34 - 38
Alimentation et nutrition des enfants	
Conservation du lait	39 - 42
Maintien des ressources en lait	43 - 50
Addition de vitamines au lait écrémé en poudre	51 - 57
Farine de poisson	58 - 59
Protéines d'origine végétale pour les enfants	60 - 70
Enquête spéciale sur la nutrition en Amérique centrale	71
Achats et expéditions	72 - 87
Activités de propagande	88 - 115
Relations avec les organisations non gouvernementales	116 - 122
Personnel du FISE	123 - 129

Introduction

1. En 1954, grâce à ses principaux programmes d'action sanitaire intensive et d'alimentation, le FISE est venu en aide à 28.300.000 enfants. L'objectif qu'il s'est fixé pour 1955 est, d'après les affectations de crédit faites avant la présente session du Conseil d'administration, de 31.300.000 bénéficiaires, soit plus de 2.500.000 enfants par mois.
2. Les passages du présent rapport relatifs à l'exécution des programmes ne prétendent pas constituer une étude complète de tous les types de programmes pour lesquels le FISE fournit une assistance. On s'est plutôt efforcé de présenter au Conseil les faits nouveaux survenus depuis la dernière session ordinaire du Conseil qui apparaissent de nature à influencer ou à orienter la politique d'ensemble et dont il faudra tenir compte pour apprécier les progrès réalisés dans l'exécution des programmes qui bénéficient actuellement de l'aide du FISE, et pour examiner les recommandations visant à l'octroi d'une aide nouvelle ou à la continuation d'une aide en cours pour certains projets.
3. La présentation du rapport sur l'état des travaux a été modifiée. Il comprend cette fois huit parties distinctes : un exposé général et sept additifs consacrés respectivement à l'exécution des programmes dans les différentes régions, à des statistiques relatives aux bénéficiaires et à la situation actuelle en matière de programmes de conservation du lait^{1/}. On espère que cette nouvelle présentation rendra le rapport plus facile à consulter, tant lors des délibérations du Conseil d'administration que par la suite.
4. Le rapport ne contient pas le chapitre habituel sur la situation financière du Fonds, qui est traitée dans le rapport du Sous-Comité des appels de fonds du Comité du programme (E/ICEF/L.732).

1/ Les différents documents sont les suivants :

Bénéficiaires de l'assistance du FISE	E/ICEF/281/Add.1
Exécution des programmes en Afrique	" Add.2
" " " en Asie	" Add.3
" " " dans la Méditerranée orientale	" Add.4
" " " en Europe	" Add.5
" " " en Amérique latine	" Add.6
Quelques aspects de la conservation du lait	" Add.7

Programmes d'action sanitaire intensive

De la lutte antipaludique à l'extirpation du paludisme

5. En janvier 1955, dans un rapport au Conseil exécutif de l'OMS, le Directeur général signale que deux espèces au moins d'anophèles vecteurs du paludisme ont acquis une résistance au DDT dans certaines localités de la Grèce, du Liban et de l'Indonésie et précise : "il y a lieu de craindre que le même phénomène n'apparaisse également chez d'autres espèces par la suite". (EB15/74). Heureusement, il faut, semble-t-il, plusieurs années de pulvérisations d'insecticides pour que cette résistance s'acquière. Aussi le Directeur général de l'OMS ajoute-t-il : "... On doit donc s'efforcer ... d'extirper le paludisme en un temps aussi court que possible, afin de pouvoir arrêter les campagnes de pulvérisations avant que la résistance n'apparaisse. Une telle orientation impliquerait la transformation de la plupart des programmes nationaux actuels de lutte antipaludique en programmes d'extirpation du paludisme".

6. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la lutte contre le paludisme consistait principalement à détruire les larves d'espèces vectrices en faisant disparaître les gîtes larvaires grâce à des travaux ou à l'emploi de larvicides. Ces méthodes cependant coûtaient trop cher pour être appliquées sur de vastes superficies. Une véritable révolution se produisit dans la technique de la lutte antipaludique lorsqu'on constata qu'il suffisait de pulvériser des insecticides à effet rémanent à l'intérieur des habitations.

7. Bien que de ce fait le coût de la lutte contre le paludisme ait considérablement baissé (un dollar par personne et par an et quelquefois même 20 cents dans certaines régions à population très dense), nombre de spécialistes estimaient, jusqu'à ces dernières années, que dans les pays tropicaux les opérations de pulvérisation devaient être poursuivies indéfiniment.

8. Le Comité d'experts de l'OMS a été le premier, en septembre 1953, à étudier la possibilité d'interrompre les pulvérisations d'insecticides à effet rémanent; il a conclu que sous réserve de précautions convenables, l'interruption des pulvérisations d'insecticides à action rémanente après plusieurs années de lutte efficace contre le paludisme, était à la fois logique et réalisable (OMS, Série de rapports techniques No. 80, page 27).

9. Cette conclusion a une portée considérable. La lutte contre le paludisme par l'emploi d'insecticides à effet rémanent coûte moins cher que les anciennes méthodes, mais des programmes nationaux pour la protection de millions de personnes représentent encore des dépenses considérables. De plus, l'expérience montre combien il est difficile à une administration de la santé publique d'obtenir des fonds suffisants pour poursuivre d'année en année ses campagnes contre une maladie lorsque celle-ci ne constitue plus une cause importante de morbidité. En faisant porter ces dépenses sur un petit nombre d'années seulement, on pourrait encourager l'organisation de campagnes nationales.

10. En fonction des deux facteurs ci-dessus indiqués - l'acquisition par les anophèles vecteurs d'une résistance au DDT, et les difficultés financières entraînées par le renouvellement de dépenses considérables - on a été amené à élaborer ce que le Dr E.J. Pampana, Chef de la Section du paludisme de l'OMS, a appelé "une stratégie nouvelle en matière de lutte contre le paludisme", dont le trait principal est l'interruption des pulvérisations d'insecticides. Dans un article d'un récent Bulletin de l'OMS (volume 11, No. 4-5, 1954) entièrement consacré à la lutte actuelle contre le paludisme au moyen d'insecticides à effet rémanent, le Dr Pampana souligne que non seulement l'interruption des pulvérisations ne pourra se faire qu'après plusieurs années de lutte efficace contre le paludisme, mais que de plus il faudra se proposer comme objectif l'extirpation du paludisme, en tenant compte des 4 points suivants :

"Premièrement, dans toute la région à protéger, il importera d'étendre les opérations à toute localité où la contamination est possible. Dans de nombreux pays, on a souvent pris l'habitude de ne pas faire de pulvérisations dans les villages où les indices spléniques étaient très bas ou dans les localités qui étaient trop éloignées des routes. Ces pratiques rendent difficile l'interruption des campagnes de pulvérisation, parce qu'elles laissent subsister des foyers d'infection à l'intérieur des régions protégées.

"Deuxièmement, l'évaluation des résultats devra être faite de telle sorte qu'il soit possible de déterminer dans quels secteurs on a réussi à faire cesser complètement la transmission du paludisme. A cet égard, les méthodes paludométriques actuellement employées ne paraissent pas assez sensibles. En fait, on pourrait dire que ces méthodes perdent beaucoup de leur valeur, aussi bien lorsque le taux de transmission est extrêmement élevé que lorsqu'il est presque nul. Dans le dernier cas, il peut encore y avoir transmission, bien que l'indice parasitaire chez les nourrissons ait atteint zéro. Il semble donc nécessaire d'inspecter régulièrement les

localités et d'analyser le sang de tous les individus qui ont de la fièvre au moment de l'inspection ou qui en ont eu entre deux visites de contrôle. Ce dépistage, qui se pratique en Grèce, paraît indispensable, mais il doit être entrepris un an au moins avant le moment où l'on se propose de suspendre les opérations de pulvérisation; on pourra ainsi être aussi certain que possible que cette interruption n'aura lieu que là où il convient.

"Troisièmement, les opérations de lutte contre le paludisme devront être effectuées avec le plus grand soin du point de vue technique, en une seule fois et dans une zone aussi vaste que possible, entourée de préférence de zones où, soit naturellement, soit du fait de la lutte contre le paludisme, il n'y a pas non plus de danger de transmission...

"Quatrièmement, il importera de prendre des précautions convenables, telles que celles qui sont indiquées dans le cinquième rapport du Comité d'experts du paludisme, de façon à assurer le dépistage rapide de tout cas de paludisme, et la prompte élimination des possibilités de transmission."
(pages 515 et 516)

11. Le Dr Pampana termine son article en précisant :

"On comprend que cette stratégie nouvelle, qui doit s'appliquer à de vastes régions intégralement traitées et nécessiter une lutte minutieuse menée pendant un nombre minimum d'années, sera difficile et que sa mise en oeuvre demandera plus d'argent, plus de personnel qualifié, plus d'efficacité dans l'action, et de meilleures méthodes de surveillance épidémiologique qu'actuellement. De plus, il faudra probablement que souvent plusieurs pays coordonnent leurs programmes. Ces difficultés seraient compensées, cependant, non seulement par des résultats plus rapides et plus satisfaisants, mais aussi par la perspective de voir, après quelques années d'efforts intenses, la lutte contre le paludisme grever moins lourdement les budgets des administrations sanitaires. Si cette stratégie nouvelle et hardie n'est pas adoptée, il pourra en résulter diverses conséquences. Dans les cas les plus favorables, les pulvérisations dans les habitations resteront efficaces, mais devront être répétées chaque année; dans d'autres cas, il se pourra qu'une résistance aux insecticides se développe chez les anophèles, qu'elle se généralise, devienne polyvalente et entraîne ainsi la faillite de toute l'entreprise." (page 518)

12. Les idées exposées dans l'article du Dr Pampana ont fait l'objet de discussions à la 14ème Conférence sanitaire panaméricaine, réunie à Santiago du Chili en octobre 1954, et à la Conférence du paludisme pour les régions du Pacifique occidental et de l'Asie du Sud-Est, organisées sous les auspices de l'OMS à Baguio aux Philippines, en novembre 1954. Le Conseil est saisi à la présente session d'un exposé du Dr Fred L. Soper, Directeur du Bureau sanitaire panaméricain, Bureau régional de l'OMS, sur l'extirpation du paludisme dans les Amériques (E/ICEF/282). Les deux Conférences, se fondant sur l'opinion générale des administrateurs de la santé publique délégués par leurs gouvernements et des paludologues hautement

qualifiés des régions intéressées, ont recommandé que l'on remplace les campagnes de lutte antipaludique par des campagnes d'extirpation du paludisme.

13. Le Conseil exécutif de l'OMS, après avoir examiné les recommandations de ces deux Conférences, a recommandé à la Huitième Assemblée mondiale de la santé d'adopter la résolution suivante :

"La Huitième Assemblée mondiale de la santé

1. APPELLE l'attention sur le danger éventuel de l'apparition d'une résistance aux insecticides chez les espèces anophéliennes vectrices; et
2. INVITE les gouvernements à intensifier leurs programmes nationaux de lutte antipaludique, afin que l'extirpation du paludisme puisse être réalisée et que les campagnes régulières de pulvérisations d'insecticides puissent être arrêtées à coup sûr avant que cette résistance n'apparaisse."

(EB15/R.67, 3 février 1955)

14. Le tableau ci-après, établi par l'OMS, indique ce qui reste encore à faire dans le domaine de la lutte contre le paludisme :

ETAT APPROXIMATIF DE LA LUTTE ANTIPALUDIQUE DANS CERTAINES
REGIONS DE L'OMS

REGION	Nombre de personnes exposées au paludisme (en millions)	Nombre d'individus déjà protégés (en millions)	Nombre d'individus encore à protéger (en millions)
AFRIQUE ^{1/}	100	petit nombre	environ 100
AMERIQUES	135	105	30
MEDITERRANEE ORIENTALE ^{1/}	35	14,1	20,9
ASIE DU SUD-EST	252	107	145
PACIFIQUE OCCIDENTAL ^{1/}	30	17	13
Total	552	243,1	308,9

^{1/} Données disponibles pour un nombre limité de pays.

(EB15/74, Annexe III)

15. En 1954, 14.500.000 personnes ont été protégées grâce à du DDT fourni par le FISE.

16. Depuis qu'il existe, le FISE a affecté des crédits s'élevant à environ 7 millions de dollars pour des campagnes antipaludiques et, en supplément, des

crédits atteignant un million de dollars pour favoriser la production locale de DDT. Ces sommes représentent environ 5 pour 100 de la totalité des crédits affectés au titre de programmes à long terme et de programmes de secours d'urgence pendant cette période de huit ans. Le tableau ci-après indique le détail des affectations de crédits du FISE année par année.

	<u>Campagne de lutte antipaludique</u>	<u>Production locale de DDT</u>
	(en milliers de dollars)	
1947-1950	1.463,5	-
1951	1.193,6	1.000,0
1952	1.456,3	-
1953	748,0	-
1954	<u>2.003,2</u>	<u>-</u>
	6.864,6	1.000,0

17. Des affectations de crédits aux fins de la construction d'usines de DDT ont été accordées à quatre pays : Ceylan, l'Egypte, l'Inde et le Pakistan. Les crédits affectés pour des campagnes de lutte antipaludique dans chaque région ont été les suivants :

	(en milliers de dollars)
Afrique	1.370,0
Asie	2.255,5
Méditerranée orientale	864,3
Europe	613,8
Amérique latine	<u>1.761,0</u>
	6.864,6

18. A mesure que les gouvernements intensifieront leurs programmes de lutte antipaludique ou d'extirpation du paludisme, le FISE recevra, dans ce domaine, au cours des prochaines années, des demandes d'assistance de plus en plus importantes. Il est vraisemblable que ces demandes proviendront tout d'abord des Amériques, où les services du BSP/OMS s'occupent actuellement d'aider les gouvernements à préparer des programmes permettant de protéger 30 millions de personnes pour lesquelles rien n'a encore été fait. En Asie et dans la Méditerranée orientale, une partie du développement sera vraisemblablement assurée grâce à une aide

bilatérale, mais certains pays bénéficient de l'assistance du FISE. En Afrique, où une Conférence régionale doit avoir lieu à la fin de l'année, on peut déjà constater que la lutte antipaludique suscite un intérêt de plus en plus grand.

Possibilités nouvelles en matière de lutte contre la lèpre

19. Un certain nombre de pays s'intéressent à l'assistance que peut prêter le FISE en matière de lutte contre la lèpre et le Conseil d'administration est saisi à la présente session de plusieurs recommandations à ce sujet. Jusqu'à présent, le Conseil n'a approuvé l'octroi d'une aide par le FISE que pour un programme dans la Nigeria (93.000 dollars, frais de transport non compris - mars 1953 -

E/ICEF/227, paragraphes 126 à 139) et pour un projet-témoin de faible importance dans les Philippines (8.800 dollars - septembre 1954 - E/ICEF/276, paragraphe 145).

20. Les résultats récemment enregistrés dans le nord de la Nigeria et en Afrique équatoriale française montrent que les projets de lutte contre la lèpre peuvent se développer plus rapidement et de façon plus satisfaisante qu'on ne l'aurait pensé d'après les indications précédemment fournies au Conseil d'administration. Dans ces deux régions, le trait essentiel des programmes est qu'on applique surtout le traitement ambulatoire et qu'on cherche à mettre au point les méthodes les plus efficaces sur le plan local pour étendre le bénéfice de cette thérapeutique à un grand nombre de personnes.

21. La politique suivie tend à obtenir que les individus désireux de suivre le traitement décèlent eux-mêmes leur maladie et viennent se faire soigner. Le fait que le nouveau traitement n'exige plus l'isolement du malade est le facteur le plus important qui ait contribué à ce résultat. D'autre part, les effets favorables du médicament employé se font sentir rapidement. Pratiquement, on constate dans les deux pays que les lépreux viennent se déclarer et le font avec beaucoup d'empressement. Les membres du personnel médical chargé de l'exécution du programme déclarent que la population n'ignore pas les symptômes de la lèpre; comme les gens n'ont plus aucune raison de cacher la maladie, ils présentent leurs enfants pour qu'ils soient traités dès les premiers stades de l'évolution. Le nombre des personnes en traitement a augmenté rapidement. Dans le nord de la Nigeria, il atteindra probablement 75.000 en 1955, contre 30.000 en mars 1954, et on s'attend dans l'avenir à une augmentation encore plus rapide; en Afrique Equatoriale Française, le chiffre était de 61.000 en septembre 1954, contre 2.300 à la fin de 1951.

22. Dans les deux régions, l'action thérapeutique consiste principalement à faire absorber des sulfones, soit sous forme de pilules que le malade prend une fois par semaine en présence de l'infirmier, soit sous forme d'injection toutes les deux semaines d'une solution huileuse de sulfone à effet prolongé. Le remède est distribué soit dans un petit dispensaire fixe aménagé par la collectivité, soit par un aide-pharmacien qui parcourt à bicyclette un "circuit de traitement", passant à heure fixe à des points déterminés où les gens se rassemblent. Le malade ressent une nette amélioration au cours des six premiers mois. Cependant, on estime généralement que, pour plus de sûreté, il faut prolonger le traitement pendant une durée pouvant aller jusqu'à trois ans, après quoi le malade peut être déclaré "blanchi".

23. La plupart des opérations peuvent être confiées à du personnel auxiliaire. On a simplement besoin, au point de distribution, d'une personne de confiance qui sache lire. Dans le nord de la Nigeria, un simple aide-pharmacien reçoit une formation spéciale d'une durée d'un mois. La surveillance des aides-pharmaciens est assurée en grande partie par des agents du service de la lutte contre la lèpre, qui sont fréquemment des personnes cultivées et dignes de confiance ayant une certaine expérience de la lutte contre la lèpre mais pas obligatoirement des médecins. Il est également nécessaire d'exercer sur place un certain contrôle médical et d'avoir du personnel qui se charge des recherches sur la lèpre, de l'éducation du public en collaboration avec les autorités locales et, lorsque nécessaire, du dépistage.

24. La pratique de l'isolement n'a pas été complètement abandonnée, mais actuellement on s'efforce surtout de développer le traitement ambulatoire.

25. L'isolement, outre les inconvénients d'ordre social qu'il présente, est onéreux. Dans un seul territoire, on a constaté que la gestion de deux colonies agricoles qui groupent 2.000 lépreux revient aussi cher que le traitement de 20.000 malades par la méthode ambulatoire et comme on ne dispose pas de crédits suffisants pour employer les deux méthodes, on ferme les colonies agricoles. Cependant, un certain nombre des établissements d'isolement qui existent peuvent être utilisés comme hôpitaux lorsqu'un traitement chirurgical apparaît nécessaire, lorsque le malade est également atteint d'autres affections nécessitant une

hospitalisation, ou encore lorsqu'il est trop âgé ou trop pauvre pour subvenir à ses besoins. Ce sont généralement les missions religieuses qui se sont spécialisées dans ce type de traitement de la lèpre, mais dans l'ensemble elles apportent à présent leur collaboration, soit en assurant elles-mêmes le traitement de malades non hospitalisés, soit en plaçant leurs établissements à la disposition des quelques rares malades qui en ont véritablement besoin.

26. Le coût du traitement au moyen de comprimés de sulfones est d'environ 50 cents par an. Le produit injectable revient à peu près au double. Le personnel et l'organisation des distributions coûtent encore plus. En Afrique-Equatoriale Française, ces dépenses se montent à environ 2 dollars par personne. Il est très probable qu'on pourra réduire ces frais en Asie grâce aux méthodes d'organisation qui ont été adoptées pour d'autres types de campagnes.

27. On ne peut affirmer, bien entendu, que les méthodes qui ont réussi sur la côte occidentale de l'Afrique réussiront nécessairement partout, et surtout là où les lépreux sont plus ou moins rejetés par la société. Dans certaines régions, il faudra peut-être mettre l'accent plutôt sur le dépistage, notamment sur l'examen des sujets-contacts, et exercer un contrôle plus minutieux des méthodes de traitement. En tout état de cause, l'expérience jusqu'ici acquise montre que, vraisemblablement, le FISE peut apporter une aide efficace dans un plus grand nombre de cas qu'on ne le prévoyait précédemment.

Vaccination antituberculeuse par le BCG

28. On espère obtenir des indications précieuses sur la politique à suivre dans l'avenir aux fins des campagnes de vaccination antituberculeuses par le BCG, grâce aux travaux des équipes d'enquêteurs de l'OMS, chargées de procéder à une étude préalable en Asie et dans la Méditerranée orientale. Le FISE remboursera à l'OMS les frais de personnel encourus. Les équipes ont la double fonction d'évaluer les résultats des vaccinations faites à l'occasion de nouvelles réactions tuberculiques et, dans les pays où l'on envisage de procéder à une campagne, d'évaluer l'étendue de l'infection grâce à des séries de réactions tuberculiques pratiquées dans différentes sections de la population.

29. Dans les campagnes de vaccination par le BCG, le problème du maintien des résultats acquis, après la phase d'action intensive, ne se pose pas tout à fait de

la même façon que pour les autres maladies, puisque le trait principal des programmes est la vaccination des enfants d'âge préscolaire et des nouveau-nés. C'est pourquoi, dans les pays où l'on peut charger le personnel compétent de vacciner aussi les intéressés contre les principales maladies infantiles telles que la variole, la diphtérie et la coqueluche, on peut intégrer la campagne de vaccination par le BCG dans le programme général de vaccination préventive. D'autre part, les centres de protection maternelle et infantile, lorsqu'ils existent, peuvent assurer la vaccination par le BCG. En tout état de cause, la poursuite des opérations de traitement par le BCG demandera la création d'un organisme, si rudimentaire soit-il, chargé de surveiller et d'organiser les activités de traitement par le BCG à l'échelon régional ou central.

30. Plusieurs pays se sont intéressés à la question des produits pharmaceutiques employés pour le traitement des tuberculeux non hospitalisés. L'OMS procède actuellement à l'examen de ces demandes, qui donneront éventuellement lieu à la mise en oeuvre de projets-témoins pour lesquels on pourra demander l'aide du FISE.

Lutte contre le pian

31. On a pu voir se manifester un certain intérêt en ce qui concerne les méthodes régionales de lutte contre le pian, dans le Pacifique occidental, les Caraïbes et l'Afrique-Occidentale. Une conférence interrégionale sur la lutte contre le pian se tiendra dans la Nigeria au cours du second semestre de 1955 sous les auspices de l'OMS, et réunira tous ceux qui sont intéressés à la mise au point et à l'exécution des programmes.

32. A la suite des études effectuées par un consultant spécial de l'OMS sur les programmes de grande envergure mis en oeuvre en Haïti, en Indonésie et en Thaïlande, il apparaît maintenant clairement que la méthode à suivre pour les futures campagnes intensives devra permettre de traiter 95 pour 100 de la population dès le début, afin de ne pas avoir à entreprendre de nouvelles opérations de dépistage et de traitement, ce qui est toujours coûteux. Pour la même raison, dans toutes les régions où la fréquence du pian clinique est élevée, allant de 10 à 15 pour 100 par exemple, la totalité de la population doit recevoir des doses thérapeutiques de pénicilline lorsque l'examen des échantillons sérologiques indique qu'il pourrait y avoir un grand nombre de cas de pian latent ou à évolution

lente. On considère que le taux de fréquence des cas cliniques doit descendre à moins de 1 pour 100 avant que l'on puisse confier les opérations aux services sanitaires généraux, ou, si ces services n'existent pas dans les régions rurales, à une organisation de contrôle du plan.

33. Conformément à la nouvelle méthode à laquelle ont conduit les observations précédentes, on envisage actuellement de modifier et, dans certains cas, on modifie effectivement les programmes qui bénéficient de l'assistance du FISE.

Protection maternelle et infantile

34. Les programmes d'aide actuellement approuvés prévoient que le FISE fournira du matériel de protection maternelle et infantile à quelque 6.700 centres, des produits pharmaceutiques et des aliments d'appoint à plus de 7.400 centres (y compris la plupart des centres qui recevront du matériel). Comme le montre le tableau ci-dessous, l'Asie bénéficiera de la majeure partie de cette aide.

	Nombre de centres qui recevront	
	du matériel de PMI	des produits pharmaceutiques et des aliments d'appoint
Afrique	76	99
Amérique latine	509	971
Asie	5.396	5.112
Europe	332	510
Région de la Méditerranée orientale	377	763
	6.690	7.455

35. En apportant son aide à des projets, le FISE cherche surtout à étendre les services à de nouveaux secteurs dans les pays où ces services n'existent pas encore pour l'ensemble du territoire, plutôt qu'à aider au perfectionnement des services dans des régions qui en bénéficient déjà. Il s'agit en l'occurrence de multiplier autant que possible les services, même rudimentaires, tout en prévoyant l'organisation et le personnel qualifiés nécessaires pour en améliorer par la suite la qualité. Sans ce dernier facteur, les programmes de protection maternelle et infantile ne pourraient jouer leur rôle préventif et les centres mêmes ne pourraient aider à parachever les résultats des campagnes intensives.

36. Le Conseil est saisi à la présente session, d'un certain nombre de recommandations visant à développer l'hygiène du milieu, conformément aux critères définis par le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires. Les mesures prévues font partie intégrante des programmes de protection maternelle et infantile.
37. Le manque de personnel qualifié et le manque de fonds constituent les principaux obstacles qui ralentissent l'exécution des programmes de protection maternelle et infantile. Presque tous les pays manquent de personnel qualifié et certains pays en sont encore à réparer les dommages de la guerre. Le manque de fonds retarde la formation de nouveau personnel et oblige la plupart des personnes qualifiées, si peu nombreuses déjà, à occuper des postes sans rapport avec leur spécialité parce qu'ils rapportent davantage. De plus, il est impossible aux villages d'assurer à un nombreux personnel hautement qualifié des salaires nécessairement plus élevés que la moyenne des régions rurales. Quelques pays obtiennent de bons résultats en utilisant les quelques personnes qualifiées dont ils disposent à encadrer un grand nombre d'auxiliaires, qui peuvent être formés plus rapidement et à meilleur compte et sont parfois plus utiles aux villages que des personnes qui en ont été trop longtemps absentes ou n'en sont pas originaires.
38. Cependant, même si le budget du personnel est établi avec soin, les programmes d'hygiène rurale réclameront, pour être efficaces, des sommes bien supérieures à celles que la plupart des pays ont consacrées jusqu'à présent à leur budget de santé publique. Il est indispensable de trouver des fonds supplémentaires et de ne pas les affecter surtout à la construction de bâtiments coûteux, mais de préférence au personnel et aux services. Toutefois, dans les pays à forte densité de population, où les possibilités d'emploi sont rares, il faudra veiller à ne pas créer deux postes quand un seul suffit. Il s'agit de trouver la façon la plus simple et la plus économique d'atteindre le but visé. En groupant leurs diverses organisations en un service d'hygiène rurale unique, certains pays pourraient s'assurer une grande partie des fonds supplémentaires qu'ils sont "incapables de trouver". D'ordinaire, toutefois, on ne pourra étendre les services de PMI aux régions rurales sans entraîner un accroissement des dépenses courantes. Si, bien souvent, ces dépenses sembleront importantes, c'est que les budgets qui étaient auparavant consacrés à la protection maternelle et infantile ne prévoyaient que des sommes infimes par rapport aux autres dépenses gouvernementales.

Alimentation et nutrition des enfants

Conservation du lait

39. Les programmes approuvés prévoient que le FISE prêtera son assistance à 171 installations pour le traitement du lait (144 usines de reconstitution du lait, 25 usines de déshydratation, une usine de lait végétal et une usine de produits alimentaires pour enfants en bas âge) situées dans 25 pays. Comme l'indique le tableau ci-dessous, 121 usines fonctionnent actuellement (106 usines de reconstitution du lait, une usine de produits alimentaires pour enfants en bas âge et 14 usines de déshydratation du lait). A l'exception de deux usines de déshydratation du lait en Amérique latine (une au Nicaragua et une au Chili), toutes les usines qui fonctionnent actuellement sont situées en Europe, région que concernaient les premiers programmes de conservation du lait approuvés par le Conseil.

INSTALLATIONS LAITIÈRES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DU FISE

REGION	Déshydratation		Reconstitution		Autres		TOTAL	
	Approuvées	En service	Approuvées	En service	Approuvées	En service	Approuvées	En service
AFRIQUE	1	-	-	-	-	-	1	-
AMÉRIQUE LATINE								
Ayant bénéficié antérieurement de l'aide du FISE	1	1	-	-	-	-	1	1
Bénéficiant actuellement de l'aide du FISE	9	1	3	-	-	-	12	1
ASIE	1	-	1	-	1 ^{1/}	-	3	-
EUROPE								
Ayant bénéficié antérieurement de l'aide du FISE	8	8	64	64	1 ^{2/}	1	73	73
Bénéficiant actuellement de l'aide du FISE	4	4	68	42	-	-	72	46
MEDITERRANÉE ORIENTALE	1	-	8	-	-	-	9	-
	25	14	144	106	2	1	171	121

6 pays ont bénéficié antérieurement de l'aide du FISE
 20 pays bénéficient actuellement de l'aide du FISE

^{1/} Usine de lait végétal

^{2/} Usine de produits alimentaires pour enfants en bas âge

40. On trouvera pour chaque région, dans les additifs au présent document, des précisions sur l'état d'avancement des travaux pour 50 usines approuvées qui sont actuellement en construction ou dont les plans sont encore à l'étude. Un rapport spécial sur quelques aspects de l'expérience acquise en matière de conservation du lait en Europe et dans la région de la Méditerranée orientale a été publié sous la cote E/ICEF/281/Add.7.

41. Les programmes d'assistance approuvés pour l'Asie sont mis à exécution dans les conditions prévues. On a commandé tout le matériel nécessaire à l'usine de déshydratation du lait de buffesse d'Anand, dans l'Inde, et les autorités locales déploient tous les efforts possibles pour que l'usine commence à produire en octobre 1955. L'inauguration du bâtiment, construit par une coopérative, a donné lieu le 15 novembre 1954 à une cérémonie solennelle à laquelle a pris part le Président de l'Union indienne. Le versement de la deuxième tranche du crédit affecté à l'Inde, qui est destinée à procurer le matériel nécessaire à la création d'installations frigorifiques dans la ville de Bombay, a été provisoirement remis en raison de changements intervenus dans les plans de construction locaux.

42. Le bâtiment de l'usine de lait végétal de Djokjakarta, en Indonésie, est achevé, la majeure partie du matériel est commandée et des machines ont déjà été expédiées. On a affecté sur place un ingénieur de la FAO qui arrivera en Indonésie à la fin de février 1955. La FAO a, d'autre part, accordé trois bourses de perfectionnement. Il n'a pas été possible de respecter la date (janvier 1955) à laquelle on prévoyait que l'usine commencerait à fonctionner, mais la mise en service effective aura lieu à la fin de 1955.

Maintien des ressources en lait

43. Dans les principaux pays laitiers du monde, l'offre de lait continue à être excédentaire. De plus, nombre de pays indiquent qu'ils seraient à même de déshydrater des quantités de lait plus importantes qu'actuellement.

44. Dans une étude récente portant sur dix-huit pays, la FAO a fait observer que les animaux consomment une grande quantité de lait écrémé. Cette quantité a dépassé en moyenne les trois cinquièmes des disponibilités en 1952, alors qu'un tiers environ du lait produit était consacré à l'alimentation humaine, soit à l'état frais, soit sous forme de fromage, de lait conservé ou d'autres produits

laitiers^{1/}. Dans quelques-uns des principaux pays producteurs de beurre, 14 à 16 pour 100 seulement du lait écrémé servent à l'alimentation humaine.

45. En 1954, de plus grandes quantités de lait écrémé en poudre ont été réservées à l'alimentation du bétail; aussi le report des stocks était-il bien inférieur au début de 1955 à ce qu'il avait été pendant plusieurs années. Il semble, cependant, que les ressources en lait écrémé en poudre devraient permettre de poursuivre, pendant quelque temps encore et dans les mêmes conditions, les programmes d'alimentation des enfants bénéficiant de l'aide du FISE.

46. Sur les 112 millions de livres de lait écrémé en poudre que le Conseil d'administration a alloués en 1954, les Etats-Unis, conformément aux dispositions de la Public Law 480, ont jusqu'à présent approuvé la livraison gratuite au FISE dans les ports d'expédition, d'environ 66.500.000 livres. Les seuls frais à la charge du FISE sont donc les frais de transport transocéanique du lait écrémé, qu'on estime à 1,5 cent par livre en moyenne. Le lait écrémé a commencé à être livré en novembre 1954 et les quantités approuvées jusqu'à présent seront toutes expédiées avant le 31 mars 1955.

47. Pour le solde des allocations, ainsi que pour les futures allocations, des demandes seront présentées au Gouvernement des Etats-Unis au fur et à mesure des besoins de livraison que fera naître l'exécution des programmes. Jusqu'à présent, les Etats-Unis ont accepté toutes les demandes de lait gratuit qui leur ont été adressées. Le Gouvernement des Etats-Unis approuve les demandes à raison, au maximum, de la quantité nécessaire à la consommation d'un an pour chaque pays. L'Administration espère, cependant, qu'elle pourra continuer à obtenir du lait gratuit tant que subsistera une offre excédentaire. Si la situation changeait, l'Administration devrait examiner à nouveau quelles quantités de lait exige l'exécution des programmes approuvés, et recommander, dans les cas appropriés, des allocations supplémentaires.

48. Plusieurs pays possèdent des excédents de lait déshydraté et n'exploitent pas à fond leurs possibilités de déshydratation du lait; pourtant, de nombreux enfants dans d'autres pays ne reçoivent pas des quantités suffisantes de protéine de haute qualité, comme on en trouve dans le lait écrémé en poudre. Cette situation

^{1/} Bulletin mensuel de la FAO : Economie et statistique agricoles.
Décembre 1954, page 15 du texte anglais.

anormale fait actuellement l'objet d'une étude dans nombre d'organisations. La FAO a créé un Groupe de travail pour le lait écrémé en poudre qui étudie le problème et doit faire rapport au Sous-comité consultatif de la FAO sur l'écoulement des excédents. Elle a demandé au FISE, ainsi qu'à d'autres institutions, de faire part de l'expérience acquise en ce qui concerne les programmes d'alimentation et les méthodes permettant de les faire entrer dans le cadre de programmes locaux à long terme de conservation du lait.

49. En août 1954, la FAO a procédé en Egypte à une étude sur les meilleures méthodes qui permettraient d'utiliser du lait importé dans les programmes d'alimentation infantile ainsi que dans la consommation générale, tout en favorisant la production locale de lait. C'est sur ce même problème d'ordre général qu'a porté l'essentiel des débats qui ont eu lieu à Paris, les 13 et 14 décembre 1953, lors d'une réunion du Groupe de travail, composé de spécialistes de la FAO, de l'OMS et du FISE, en matière de lait et de produits laitiers. Des représentants de la Fédération internationale des producteurs agricoles, de la Fédération internationale de laiterie et de l'Organisation européenne de coopération économique assistaient également à cette réunion. L'objectif visé est de faire entrer le plus de lait possible dans l'alimentation de la population en général et, en particulier, dans celle des enfants dont le régime quotidien est souvent très pauvre en éléments protecteurs tels que ceux que contient le lait.

50. Etant donné que c'est dans les régions tropicales et subtropicales du monde que se posent avec le plus de gravité les problèmes de nutrition infantile, le FISE a pris un intérêt tout particulier à la réunion que la Fédération internationale de laiterie a organisée à Amalfi, Italie, à la demande de la FAO, pour étudier les questions relatives à la laiterie dans les pays chauds. Au cours de cette réunion, les experts ont reconnu que les progrès techniques constants réalisés en matière de méthodes de production, et particulièrement de traitement, du lait, permettaient d'augurer bien plus favorablement qu'il y a quelques années, du développement de l'utilisation du lait dans les pays chauds. De même, un cours régional de formation aux pratiques de la laiterie tropicale, organisé par la FAO, a eu lieu dans l'Inde, à Bombay, en octobre et novembre 1954.

Addition de vitamines au lait écrémé en poudre

51. A la session de septembre 1954 du Conseil, le Président du Sous-comité de la nutrition du Comité d'organisations non gouvernementales auprès du FISE a attiré l'attention sur les discussions qui ont eu lieu avec l'Administration, en ce qui concerne l'intérêt qu'il y aurait à ajouter des vitamines synthétiques A et D au lait écrémé en poudre (E/ICEF/267, paragraphe 51).

52. Le Comité mixte FAO/OMS d'experts de la nutrition qui s'est réuni à Genève du 26 octobre au 2 novembre 1954, a longuement examiné ce problème et a formulé dans son quatrième rapport les constatations suivantes :

"Le lait écrémé en poudre est une source précieuse de protéine animale aisément assimilable. Cependant, l'élimination des matières grasses au cours de l'écrémage enlève aussi la vitamine A qui se trouve en quantité assez abondante dans les matières grasses du lait. La vitamine D, initialement présente dans le lait, se trouve également éliminée, bien que, normalement, le lait ne contienne pas une forte quantité de cette vitamine.

"Dans de nombreux pays insuffisamment développés, la consommation de vitamine A est faible et les carences en vitamine A sont fréquentes; le rachitisme, lié principalement à la carence en vitamine D, est également répandu dans les pays subtropicaux. La question se pose donc de savoir si l'adjonction de vitamines A et D au lait écrémé en poudre distribué dans les programmes d'alimentation supplémentaire peut contribuer de façon efficace à remédier à ces carences.

"Les problèmes techniques qui se posent et qui font actuellement l'objet d'une enquête de la part de la FAO ne paraissent pas insurmontables. On peut ajouter la vitamine A au lait, soit avant, soit après dessiccation, ou bien directement au cours de la reconstitution du lait immédiatement avant l'emploi. On constate, au stockage, comme dans le lait reconstitué lorsqu'il n'est pas consommé immédiatement, une certaine perte dont l'importance n'est pas encore déterminée mais ce problème trouverait certainement sa solution s'il était tenu pour souhaitable, en principe, d'ajouter systématiquement des vitamines au lait écrémé en poudre. La vitamine D est plus stable que la vitamine A et toute perte survenant pendant la fabrication et la conservation serait vraisemblablement négligeable." 1/

53. Les programmes qui bénéficient de l'aide du FISE soulèvent deux problèmes distincts : le premier a trait au lait écrémé en poudre importé que le FISE fournit actuellement à quelque quarante pays, en exécution de programmes pour lesquels le Conseil d'administration a alloué l'année dernière plus de 112 millions de livres; le second intéresse le lait en poudre produit localement par les 25 usines de

1/ WHO/NUT/53, 15 novembre 1954, pages 36 et 37.

déshydratation bénéficiant de l'aide du FISE, et par celles qui en bénéficieront à l'avenir.

54. La méthode employée par le FISE, qui consiste à acheter du lait écrémé en poudre produit pour le commerce dans un grand nombre d'usines géographiquement très dispersées, rend difficile, sinon impossible, une adjonction de vitamines. On a renoncé à les ajouter au produit déshydraté après conditionnement; d'une part, en effet, il s'agit d'un procédé onéreux et, de l'autre, il est difficile d'obtenir un mélange homogène du concentré de vitamines et du produit déshydraté. Bien qu'il soit possible d'ajouter les vitamines lors de la reconstitution du lait dans les pays de réception, cette méthode n'est pratique que si l'on traite de grosses quantités, si bien que "cet enrichissement ne peut s'effectuer de façon satisfaisante dans les pays de réception au moment de la reconstitution, sous forme liquide, en de faibles proportions, dans les divers centres ou écoles"^{1/}.

55. En ce qui concerne les usines de déshydratation bénéficiant de l'aide du FISE, la solution consisterait à donner des conseils sur les meilleures méthodes qui permettraient d'enrichir le lait en vitamines avant la déshydratation.

56. Le Comité d'experts a abouti sur ce sujet aux conclusions suivantes :

"1. Sous réserve que les difficultés techniques puissent être résolues, il doit être reconnu que l'ingestion de lait écrémé en poudre convenablement enrichi peut constituer un moyen précieux de relever la teneur en vitamine A de l'alimentation dans les pays où existent des carences en cette vitamine. Le degré d'enrichissement en vitamine A devra être déterminé, compte tenu de l'âge des consommateurs, de la quantité de lait écrémé en poudre à ingérer, et de la teneur en vitamine A du reste de l'alimentation.

"2. Dans les pays où le rachitisme existe, l'enrichissement du lait écrémé en poudre peut également constituer un utile moyen de relever la teneur en vitamine D de l'alimentation. Pour déterminer le degré d'enrichissement en vitamine D, on devra, de même, tenir compte de l'âge des consommateurs, de la quantité de lait écrémé en poudre à ingérer et de la teneur, à la fois, en vitamine D et en calcium, du reste de l'alimentation.

"3. L'adjonction de vitamine A et/ou de vitamine D est destinée à prévenir les symptômes de carence. Il appartient aux autorités qualifiées de chaque pays de déterminer les taux d'enrichissement à appliquer dans leur pays.

"4. Les recherches déjà entreprises sous les auspices de la FAO en vue de la mise au point de méthodes satisfaisantes d'enrichissement du lait écrémé en poudre au moyen de la vitamine A doivent être poursuivies." 1/

57. Etant donné la situation ci-dessus exposée, le FISE suit de près les essais d'enrichissement effectués sous les auspices de la FAO. Dès qu'une méthode convenable aura été mise au point, le FISE sera prêt à communiquer les renseignements obtenus aux Gouvernements des pays où se trouvent des usines de déshydratation bénéficiant de l'aide du FISE, afin que les procédés appropriés d'enrichissement du lait puissent être appliqués, là où il est reconnu que l'adjonction de vitamines est souhaitable.

Farine de poisson

58. En janvier et février 1955, un ingénieur du FISE a séjourné en Europe où il s'est entretenu avec des experts de la Division des pêches et de la Division de la nutrition de la FAO et a étudié les procédés de fabrication de la farine de poisson, les frais de production, etc. Les difficultés rencontrées pour trouver un procédé de fabrication convenable que le FISE puisse utiliser n'ont pas permis jusqu'à présent de saisir le Conseil d'une recommandation portant sur un projet déterminé. Dans les neuf pays suivants : Afrique-Equatoriale Française, Congo belge, Cameroun, Birmanie, Inde, Chili, Equateur, Mexique et Pérou, la FAO continue à mener des expériences visant à déterminer les réactions gustatives à la farine de poisson; le FISE fournit la farine utilisée pour ces essais dont certains sont en cours et dont d'autres doivent commencer prochainement (E/ICEF/L.543).

59. Tout en dirigeant les expériences relatives aux réactions gustatives, la FAO fait effectuer par des laboratoires privés des expériences visant à déterminer la valeur biologique de la protéine contenue dans la farine de poisson fabriquée de diverses manières. Les échanges de vues qui ont eu lieu entre la FAO et l'OMS ont permis de constater que les spécialistes de la nutrition des deux institutions s'accordaient entièrement à reconnaître l'intérêt que présente la farine de poisson pour améliorer la nutrition des enfants.

1/ WHO/NUT/53, 15 novembre 1954, pages 38 et 39.

Protéines d'origine végétale pour les enfants

60. L'Administration continue, en étroite coopération avec la FAO, à rechercher les méthodes propres à améliorer l'alimentation des enfants grâce à la production de protéines d'origine végétale sous une forme assimilable par les jeunes enfants. A plusieurs reprises, la Division de la nutrition de la FAO a signalé au FISE diverses possibilités de transformation de denrées alimentaires, qui intéressent chacune un certain nombre de pays, par exemple :

<u>Arachides</u> :	Afrique-Occidentale, Inde, Indonésie
<u>Graines de coton</u> :	Inde, Afrique orientale, Brésil
<u>Légumineuses</u> :	Inde, Amérique centrale
<u>Noix de coco</u> :	Philippines, îles du Pacifique, Indonésie, Ceylan, Inde méridionale
<u>Maïs</u> :	Amérique centrale et Amérique du Sud, certaines régions de l'Inde, certaines régions d'Afrique et d'Indonésie
<u>Graines de sésame</u> :	Inde, Soudan, Mexique, Turquie, Birmanie, Ouganda
<u>Graines de tournesol</u> :	Afrique orientale, Méditerranée orientale.

61. L'un des problèmes économiques qui se posent à propos de la transformation industrielle des denrées alimentaires est le suivant : il faut que le prix de revient du produit fini soit assez faible pour en permettre une consommation étendue, dans les pays dont la population vit en majorité dans les campagnes et produit elle-même la plus grande partie de son alimentation. L'un des moyens de réduire les coûts de fabrication est d'utiliser une denrée alimentaire qui est déjà un sous-produit industriel; on peut, par exemple, transformer en farine les "tourteaux" obtenus après extraction, à des fins commerciales de l'huile des graines d'arachide, de coton, de sésame ou de tournesol.

62. A moins qu'une méthode de transformation satisfaisante ait déjà été élaborée à des fins commerciales, il est nécessaire de procéder à des études avant d'entreprendre de fabriquer des produits nouveaux à teneur élevée en protéines. Ces recherches ne sont pas du ressort du FISE, mais il est manifestement de l'intérêt du FISE de les voir mener à bien sous les auspices et avec la coopération de la FAO, ou encore de la FAO et de l'OMS.

63. Il semblerait souhaitable tout d'abord de faire appel aux divers instituts de nutrition en vue d'établir un plan de coopération qui assure une répartition des travaux de laboratoire telle que les possibilités relatives aux divers produits

alimentaires puissent être toutes examinées. Les laboratoires seraient chargés de mettre au point une "recette" de fabrication convenable et de produire quelques livres du nouveau mélange alimentaire, qui seraient utilisées à des fins expérimentales.

64. Le stade suivant serait celui de la technologie alimentaire, c'est-à-dire de la création d'usines-pilotes, afin de déterminer les méthodes de production industrielle qui permettraient de conserver aux aliments leur valeur nutritive malgré les transformations qu'on leur fait subir. C'est à ce stade qu'il serait souhaitable de solliciter l'aide des instituts de technologie alimentaire, ou des services analogues, des diverses universités et ministères de l'alimentation.

65. C'est au moment où l'on commencerait à fabriquer à l'échelle industrielle un produit de haute qualité, d'un prix de revient peu élevé et d'une assimilation aisée pour les enfants, que le FISE pourrait jouer son principal rôle. Cependant, le FISE collaborerait naturellement avec les instituts de technologie alimentaire pendant la phase de fabrication en usine-pilote, afin de dresser des listes de spécification et de pouvoir contrôler les commandes d'équipement essentiel pour les usines destinées à la production massive.

66. On trouvera ci-dessous de brefs exposés faisant le point de la situation en ce qui concerne le traitement du soja et la fabrication de deux autres produits, la farine de graines de coton et la farine de tourteaux d'arachide, questions auxquelles la FAO et le FISE s'intéressent activement à l'heure actuelle.

67. Soja : Les travaux d'aménagement de l'usine de fabrication à partir du soja d'un produit assimilable par les jeunes enfants (lait végétal), que le FISE subventionne en Indonésie, progressent de façon satisfaisante bien qu'à un rythme légèrement plus lent que celui qui avait été prévu (voir le paragraphe 42). Lorsque cette usine tournera à plein, elle pourra servir de prototype pour la création d'installations analogues dans d'autres régions.

68. Pour monter cette usine, le FISE a pu mettre à profit l'expérience acquise lors de la création aux Etats-Unis d'une usine destinée à la fabrication d'un produit analogue. Cependant, on a naturellement cherché à apporter des améliorations, en particulier en vue de réduire les frais d'exploitation et de produire une denrée alimentaire possédant la haute valeur nutritive nécessaire à l'alimentation d'enfants de moins de deux ans. On a mis au point une formule modifiée de fabrication qui présente de nets avantages. L'application de cette formule pose

toutefois, certains problèmes techniques : on les a soumis au Laboratorium Voor Technologie des Pays-Bas, qui est chargé de les étudier et de présenter un rapport à ce sujet.

69. Farine d'arachide : Le tourteau qui constitue le résidu de l'arachide après que l'huile en a été extraite, est d'un goût tout à fait agréable. Réduit en farine, il possède une haute valeur nutritive, car il contient une grande quantité de protéines qui ont une grande valeur du point de vue biologique. Cette farine est actuellement utilisée à titre expérimental comme aliment en Afrique et certaines sociétés commerciales envisagent déjà d'en développer la production et d'en répandre l'emploi. Dans l'Inde, on en est au stade de la fabrication en usine-pilote. On ne sait pas, en l'état actuel des choses, si l'aide du FISE sera nécessaire pour stimuler l'utilisation de la farine d'arachide, ni quelle forme elle devrait prendre le cas échéant.

70. Farine de graines de coton : La farine de graines de coton, lorsqu'elle est fabriquée suivant des procédés qui visent à la rendre propre à la consommation humaine, contient plus de 57 pour 100 de protéines et un grand nombre des acides aminés essentiels. De petites quantités de cette farine suffisent à augmenter sensiblement la valeur nutritive de certains aliments à base de céréales. Des essais de cuisson ont donné des résultats prometteurs : ils ont montré que la farine en question pouvait être incorporée aux denrées alimentaires cuites au four, sans risque de provoquer chez le consommateur des troubles allergiques ou autres. Cette farine est relativement bon marché et elle se conserve bien sans emballage coûteux. On n'a pas encore déterminé exactement comment on pourrait l'utiliser dans un programme d'alimentation des enfants, mais on pense qu'il faudra l'incorporer à des aliments traditionnellement consommés dans le pays intéressé.

Enquête spéciale sur la nutrition en Amérique centrale

71. Depuis quelques mois, le FISE et la FAO étudient s'il serait souhaitable d'entreprendre des enquêtes spéciales sur place en vue de déterminer quel genre de programmes pratiques pourraient être mis au point, en coopération avec les gouvernements, pour aider les populations rurales à améliorer sensiblement la nutrition des mères et des enfants. Récemment une enquête de six semaines a été

menée en Amérique centrale pour le compte des deux organisations par le Dr Charles G. King, Directeur scientifique du Nutrition Institute of America, Inc. L'Institut a, avec générosité, offert gracieusement les services du Dr King à cet effet; le FISE a payé les frais de voyage. Le Conseil d'administration sera vraisemblablement saisi à sa présente session du rapport du Dr King.

Achats et expéditions

72. En 1954, le FISE a acheté pour 8.600.000 dollars de fournitures et a expédié pour 10.250.000 dollars de marchandises (frais de transport compris). La valeur en dollars des achats accuse une augmentation de 1.200.000 dollars par rapport à 1953. Cette augmentation est due en partie à des achats plus importants que l'année précédente de produits tels que la pénicilline, le DDT et le lait, ainsi qu'à des achats massifs pour constitution de stocks dans les entrepôts.

73. La valeur des marchandises expédiées accuse une augmentation de 800.000 dollars environ par rapport à 1953. Cette augmentation est due, dans une grande mesure, à l'accroissement du tonnage des envois de lait, à l'expédition de matériel lourd commandé l'année précédente et à des envois plus importants que l'année précédente de marchandises en vrac.

74. Comme on trouve de plus en plus sur les marchés européens les fournitures nécessaires aux programmes du FISE, on a pu utiliser avantageusement les diverses monnaies européennes disponibles aux fins des programmes d'assistance. Les contrats passés par le Bureau régional de Paris représentent l'équivalent de plus de 2 millions de dollars.

Entrepôt du FISE

75. Dans les précédents rapports sur l'état des travaux, on a parlé de la création au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New-York, d'un entrepôt du FISE où est centralisé et emballé le matériel-type destiné aux programmes de protection matérielle et infantile et aux programmes connexes. Au 15 juin 1954, la valeur des marchandises entreposées s'élevait à environ 100.000 dollars et celle des marchandises expédiées de l'entrepôt à environ 50.000 dollars. Depuis lors, bon nombre des problèmes qui se posent pour une entreprise nouvelle de ce genre, ont été résolus et le service fonctionne désormais sans heurt. L'extension des services d'entreposage a été envisagée au cours de l'été 1954, mais elle nécessite un espace

encore plus grand que celui qu'on avait prévu à l'origine. Grâce à la coopération de divers départements de l'Organisation des Nations Unies, quatre travées supplémentaires ont été mises, à la fin de 1954, à la disposition de l'entrepôt du FISE, ce qui a ainsi triplé sa superficie initiale.

76. Plus de 100 envois individuels, représentant une valeur d'environ 116.000 dollars, ont été effectués au cours du second semestre de 1954, ce qui constitue une augmentation de plus de 100 pour 100 par rapport au semestre précédent. A la fin de 1954, la valeur des marchandises entreposées s'élevait à 171.500 dollars.

77. Les services de l'entrepôt ne limitent pas leur activité au matériel destiné aux programmes de PMI; ils s'emploient, de plus, à monter et à emballer 6.000 trousseaux d'obstétrique ordinaires du FISE. Précédemment, ces trousseaux étaient montés et emballés par des entreprises commerciales en vertu de contrats passés avec le FISE.

Listes-types

78. Le FISE possède maintenant des "listes-types" pour les centres de PMI, les trousseaux d'obstétrique, les trousseaux d'infirmières de la santé publique et le matériel des hôpitaux. On n'a pas dressé au cours du second semestre de l'année de nouvelles listes-types de matériel, mais on a amélioré les listes existantes en tenant compte des observations reçues des bureaux locaux qui ont une expérience pratique en la matière.

Tendances des prix et livraison des fournitures

79. Exception faite du lait écrémé en poudre (voir le paragraphe 46), il n'y a eu au cours des six derniers mois aucune variation notable des prix du matériel ou des fournitures destinées aux programmes bénéficiant de l'aide du FISE. Le prix d'achat de la poudre DDT à 75 pour 100 est resté de 23 à 24 cents par livre.

80. Le prix de la pénicilline est toujours d'environ 23 cents l'ampoule. Un fait nouveau important s'est produit : l'apparition de producteurs européens sur le marché des produits dont le FISE a besoin. Ces fabricants offrent actuellement la pénicilline à peu près au même prix que les principaux fournisseurs des Etats-Unis.

81. Il est intéressant de noter que, grâce à la coopération et à l'aide d'un certain nombre de gouvernements et d'institutions semi-publiques, le FISE voit ses sources d'approvisionnement augmenter sans cesse pour bon nombre des articles dont il fait un usage courant.

82. En règle générale, les livraisons continuent à s'effectuer de façon satisfaisante quel que soit le pays d'origine. On a sans doute enregistré quelques légers retards, mais ils n'ont pas eu de conséquences graves.

Achats pour le compte de l'UNRWA

83. Outre les achats destinés au FISE et mentionnés au paragraphe 72, il faut signaler les achats effectués pour le compte de l'UNRWA, qui représentent pour 1954 une valeur totale d'environ 10.650.000 dollars et ont fait l'objet de près de 700 contrats et commandes.

84. Les consultations qui ont eu lieu entre le FISE et l'UNRWA au mois de décembre dernier, ont abouti au renouvellement pour l'année 1955 de l'accord qui prévoit les modalités de remboursement au FISE des achats effectués pour le compte de l'UNRWA. En vertu de l'accord, la répartition des frais qu'entraînent les achats groupés continuera à se faire en fonction de l'importance relative des services fournis par les deux organismes. Il ressort d'un examen des opérations envisagées pour 1955, examen effectué au cours des consultations susmentionnées, que le volume des achats que l'on demandera au FISE d'effectuer pour le compte de l'UNRWA en 1955 sera quelque peu inférieur à celui de 1954; la somme remboursée au FISE sera donc inférieure elle aussi à celle de 1954. En revanche, le nombre des commandes passées au nom du FISE a augmenté et les incidences de cette augmentation en ce qui concerne le personnel du Service des achats seront examinées à la prochaine séance du Comité du budget d'administration.

Achats pour le compte de l'UNKRA

85. Les achats que l'UNKRA a demandé au FISE de faire pour son compte au cours des six derniers mois ont été peu importants. La valeur totale des achats effectués pour le compte de l'UNKRA en 1954 s'élève à environ 37.000 dollars; ces achats ont fait l'objet de 54 contrats et commandes.

Expéditions

86. En 1954 on a eu largement recours à l'affrètement de navires pour les expéditions de lait écrémé en poudre. Six bateaux en tout ont été affrétés : quatre à destination de la Corée, qui ont transporté au total 46.500.000 livres; un bateau destiné au Japon, qui a transporté 9.500.000 livres; et un bateau destiné à l'Amérique latine et à la région des Caraïbes, qui a transporté 5 millions de livres. Cinq nouveaux affrètements sont envisagés pour le premier trimestre de 1955 à destination a) du Brésil; b) de la Côte occidentale de l'Amérique du Sud; c) du Guatemala, d'Haïti, des îles du Vent et des îles Sous le Vent; d) de l'Inde et de la Birmanie; e) des Philippines, du Vietnam, de Formose et de la Corée.

87. Les groupes de compagnies de navigation des ports de l'hémisphère occidental ont fait savoir qu'en raison de l'importance des frais d'exploitation, les taux de fret augmenteraient de 10 à 15 pour 100 à partir des mois de mars et avril 1955. Divers groupes de compagnies de navigation européennes prévoient, eux aussi, des augmentations analogues. Les groupes de compagnies de navigation de l'hémisphère occidental continuent à accorder au FIASE, comme on l'a déjà mentionné, une remise de 10 pour 100 sur le fret.

Activités de propagande

88. Journaux, périodiques, stations émettrices de radiodiffusion et de télévision continuent à réserver une place de plus en plus grande aux activités du FIASE et à les commenter favorablement. Au cours des six derniers mois, le FIASE a reçu un nombre sans cesse croissant de demandes portant sur des brochures d'information et du matériel d'exposition, notamment à l'occasion des campagnes lancées par les Comités nationaux d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni en vue de recueillir des fonds, des efforts qui sont faits aux Etats-Unis pour informer le grand public et des cérémonies et expositions organisées dans bon nombre de pays pour la Journée des Nations Unies. Aux Etats-Unis d'Amérique, les milieux pédagogiques, religieux et ouvriers manifestent à l'égard du FIASE un intérêt visiblement accru. Le FIASE a pu satisfaire les très importantes demandes de documentation que lui adressent les groupements locaux, les centres d'information, les clubs féminins, les écoles, etc. grâce aux nouvelles méthodes de distribution qu'il a adoptées et qui consistent à fournir gratuitement un certain nombre d'exemplaires des principales publications du Fonds, en y joignant un barème des prix spéciaux consentis pour les commandes importantes.

Comités nationaux

89. Au total, vingt-sept comités nationaux ont été constitués ou sont sur le point de l'être. Sur ce nombre, on en compte douze en Europe, six dans la région de la Méditerranée orientale, cinq en Asie, un en Amérique du Nord et un en Amérique latine. Certains sont des organisations indépendantes, dotées de statuts propres; d'autres relèvent d'institutions existantes telles que l'Association pour les Nations Unies, la Croix-Rouge, etc. Dans quelques pays, les comités nationaux assument des fonctions purement éducatives; ailleurs, ils s'emploient activement à recueillir des fonds d'origine publique ou privée.

90. Dans le Royaume-Uni, l'Association pour les Nations Unies a organisé un appel de fonds qui rapportera, espère-t-on, un montant net de 120.000 livres sterling (dont 80 pour 100 seront versés au FISE); elle s'attache également, de façon très efficace, à éclairer le public sur l'oeuvre du FISE. Les journaux de toutes les nuances ont publié des articles sur le FISE et la BBC a prêté son concours en diffusant des interviews et en organisant des émissions spéciales.

91. Des campagnes sont sur le point d'être lancées en Australie et en Nouvelle-Zélande et le FISE a fourni à cet effet une documentation spéciale composée d'affiches, d'articles, de textes de discours et d'autres éléments d'information.

92. Aux Etats-Unis, le Comité pour le FISE élargit sans cesse son action. Plus d'un demi-million d'enfants, dans 5.000 localités américaines, ont participé à la cinquième collecte Trick-or-Treat organisée au profit du FISE le jour de Hallowe'en, qui a rapporté 250.000 dollars. A cette occasion, vingt-six périodiques ont publié des articles sur le FISE, cinq stations de télévision parmi les plus importantes ont diffusé des programmes spéciaux et des milliers d'entrefilets ont paru dans la presse.

93. En Europe, où des comités nationaux fonctionnent en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, dans le Royaume-Uni, en Suède et en Yougoslavie, un comité d'information très actif a été créé au Luxembourg et différents groupes se sont constitués dans les provinces françaises pour appuyer l'oeuvre du FISE. En Autriche, l'Association pour les Nations Unies se dépense sans compter au service du FISE.

94. La principale difficulté à laquelle se heurtent les comités nationaux provient de l'insuffisance des fonds dont ils disposent, ce qui limite le champ de leur action. Une conférence à laquelle participeront six comités nationaux européens se réunira pour la première fois à Copenhague, les 1er et 2 mars prochain, en vue d'étudier cette question ainsi que d'autres problèmes, et de rechercher le moyen de donner plus d'ampleur aux travaux des comités nationaux.

Film de Danny Kaye

95. Le film tourné par Danny Kaye sous le titre "Assignment Children" (bande en technicolor dont la projection dure vingt minutes) sera distribué à la fin du mois de mars dans le monde entier par la Société Paramount. Le film sera projeté en anglais et dans les dix-sept langues suivantes :

Allemand	Hindoustani	Norvégien
Arabe	Indonésien	Portugais
Danois	Italien	Siamois
Espagnol	Japonais	Suédois
Français	Mandarin	Tagalog
Grec	Néerlandais	

On étudie actuellement la possibilité de faire paraître également des versions en persan et dans diverses autres langues.

96. La Société Paramount a généreusement décidé de verser au FISE le montant net des bénéfices provenant de la projection de ce film. Ultérieurement, le film sera édité en 16 mm pour être projeté au cours de séances privées.

97. La première présentation du film de Danny Kaye a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 9 février 1955, au cours d'une soirée de gala empreinte de cordialité qui s'est tenue sous les auspices du Comité américain pour le FISE. Le FISE est profondément reconnaissant à M. Kaye et à la Société Paramount dont le film, qui illustre de façon si émouvante l'esprit dans lequel s'accomplit l'oeuvre du FISE, ne manquera pas de gagner à la cause de l'enfance la sympathie et la compréhension d'un public toujours plus nombreux.

Carte de voeux

98. Les ventes des cartes de voeux et des "notes" de l'Organisation des Nations Unies et du FISE se sont de nouveau développées dans le monde entier en 1954. On ne connaîtra les chiffres définitifs que dans plusieurs semaines;

toutefois, on croit savoir que près de 3.000.000 de cartes ont été vendues dans au moins 30 pays. Cela représente une augmentation d'environ 50 pour 100 par rapport à l'année précédente, où le nombre des cartes vendues avait légèrement dépassé 2.000.000. En 1953, le volume des ventes avait déjà accusé une augmentation de 30 pour 100 environ sur le chiffre de 1952.

99. Aux Etats-Unis d'Amérique, 1.900.000 cartes ont été vendues en 1954, contre environ 1.400.000 en 1953. Au Canada, l'Association pour les Nations Unies a de nouveau écoulé plus de 200.000 cartes. Les plus grands progrès ont été enregistrés dans le Royaume-Uni, où le nombre des cartes vendues est passé de 278.000 pour 1953 à 470.000, aux dernières estimations, pour 1954. On ne connaîtra sans doute pas avant plusieurs semaines les résultats obtenus dans plusieurs pays d'Europe où des organisations privées ont participé aux opérations de vente, mais on croit savoir que celles-ci ont porté sur 450.000 cartes, contre 170.000 en 1953. La vente des cartes a commencé à s'organiser au Pérou; d'autre part, des envois ont été faits à dix pays et territoires de l'Amérique centrale. Des cartes ont également été mises en vente dans sept pays d'Asie. Les journaux et périodiques de nombreux pays ont fait une grande publicité aux cartes du FISE, de même que les postes de radiodiffusion et de télévision des Etats-Unis d'Amérique.

100. Un programme analogue est déjà à l'étude pour 1955; des efforts tout particuliers seront faits en vue d'étendre progressivement les ventes à un plus grand nombre de pays.

Publications

101. En plus de ses deux éditions en langue anglaise (destinées respectivement à l'Amérique du Nord et au Royaume-Uni), le bulletin bimestriel du FISE intitulé "News of the World's Children" paraît maintenant dans les langues suivantes : allemand, arabe, espagnol, français, néerlandais, norvégien, suédois et turc. C'est le Comité américain pour le FISE qui se charge désormais de distribuer les 15.000 exemplaires de l'édition américaine.

102. Les publications suivantes ont paru récemment :

COMPENDIUM, VOL. V : Une édition anglaise illustrée - tirée à 8.000 exemplaires - a paru en janvier. Une édition spéciale destinée à l'Asie doit paraître en février. L'édition espagnole est en voie de préparation.

UNICEF : WHAT IT IS : Une nouvelle édition de cette brochure illustrée vient de paraître en allemand, en espagnol et en français. Une nouvelle édition néerlandaise est en voie de préparation. On peut maintenant se procurer cette brochure en dix langues, y compris l'hindi.

Expositions

103. Bien que son programme de propagande ne lui permette guère de consacrer de grands efforts à l'organisation d'expositions, le FISE a pu cependant se livrer à une certaine activité dans ce domaine avec la collaboration de l'OMS, de l'UNESCO et de divers groupements et comités nationaux. C'est ainsi qu'il a participé à des expositions qui ont eu lieu au Siège, à Copenhague, à Washington, D.C., à Genève, à Paris, à Bruxelles, à Luxembourg, à La Haye, à Amsterdam, à Hambourg et à Beyrcuth, ainsi qu'à une exposition ambulante en Suisse.

Reproduction d'articles

104. Grâce à la précieuse collaboration de la presse, le FISE a pu, au cours des six derniers mois, faire reproduire et largement diffuser certains articles excellents. On peut citer à titre d'exemples : "The Greatest Child Welfare Effort of All Time", article paru à l'origine dans "Parents' Magazine", qui a été reproduit à 37.000 exemplaires; "I've Got 25,000,000 Children", paru dans "This Week Magazine" sous la signature de Danny Kaye, et reproduit à 12.000 exemplaires; "Food for All the World's Children", paru dans "Think Magazine", reproduit à 6.000 exemplaires en anglais, 2.000 exemplaires en français et 2.000 exemplaires en espagnol; l'article de la Rajkumari Amrit Kaur paru dans la "Revue des Nations Unies" et intitulé "Real Hope for the Tens of Millions", reproduit à 5.000 exemplaires.

Photographies

105. Plus de 1.000 photographies ont été fournies, sur demande, aux bureaux extérieurs du FISE, aux centres d'information de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'à la presse. Aux Etats-Unis, les photos du FISE, outre celles qui ont été distribuées dans le monde entier par les grandes agences photographiques, ont paru dans des publications nombreuses et diverses, telles que "Newsweek", "Life" (édition destinée à l'Amérique latine), "Scholastic Magazine", l'"Encyclopedia Britannica" et "Britannica Junior".

106. Comme on lui demande de plus en plus de "récits illustrés" montrant l'oeuvre du FISE en fonction d'un enfant, d'un village ou d'un programme donné, le FISE cherche à s'assurer les services de photographes professionnels qui accepteraient de lui fournir leurs pellicules à un prix nominal. La mission que leur confierait le FISE serait à accomplir dans une région où ils se trouveraient déjà, soit qu'ils y aient été envoyés par une publication quelconque, soit qu'ils y travaillent pour leur propre compte; de la sorte, tous les frais de déplacement et autres seraient déjà couverts. On a appliqué cette méthode avec succès, tout récemment, dans la région de la Méditerranée orientale et l'on se propose d'y recourir prochainement en Afghanistan, en Amérique centrale et dans la Nigeria.

107. Le FISE a inauguré le 17 janvier dernier un service régulier de distribution de photographies imprimées sur papier mat, afin de permettre à ses bureaux extérieurs d'approvisionner les journaux locaux qui ne peuvent supporter le coût de la reproduction à partir du papier brillant. En 1955, ce service distribuera six "récits", illustrés chacun de deux ou trois photos tirées sur papier mat, à raison d'un récit tous les deux mois.

Bande pour projection fixe

108. Le Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies distribuera au printemps la nouvelle bande pour projection fixe du FISE intitulée "For the Children"; deux versions, l'une destinée aux adultes et l'autre aux élèves des écoles primaires, paraîtront en anglais, en espagnol et en français.

Radiodiffusion et télévision

109. Au cours des six derniers mois, le Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies a commenté l'oeuvre du FISE dans 103 programmes d'actualités et 30 programmes spéciaux, radiodiffusés dans toutes les langues qu'utilise la radio des Nations Unies.

110. Le FISE a entrepris, avec la collaboration du Centre d'information des Nations Unies à Paris, d'intéresser un plus grand nombre de stations radiophoniques à ses activités; dans le Royaume-Uni, la BBC continue à lui prêter le concours de ses services de radio et de télévision. Des programmes spéciaux consacrés au FISE ont été radiodiffusés en Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni et en Suède.

111. Le Département de l'information des Nations Unies a préparé trois émissions radiophoniques, d'une durée de quinze minutes chacune, sur le voyage de Danny Kaye en Asie. Ces émissions seront faites au moment où paraîtra le film, afin d'éveiller l'intérêt du grand public.

"Rainbow Round the World"

112. Le premier livre d'enfants sur le FISE, "Rainbow round the world", a été publié aux Etats-Unis à la fin du mois de septembre. Cet ouvrage, dont la deuxième édition vient de paraître a été favorablement accueilli par les critiques de plusieurs publications américaines.

Communiqués et conférences de presse

113. Trente communiqués et articles de presse ont été publiés au Siège depuis le 1er septembre 1954. Des conférences de presse ont, d'autre part, été organisées avec la participation de M^{me} Kob Kaew (Thaïlande), de la Rajkumari Amrit Kaur (Inde), de M. Danny Kaye et de M. Hernan Santa Cruz.

Sources d'information

114. L'Attachée de presse du FISE fait actuellement un séjour de quelques semaines dans le Moyen-Orient pour y suivre sur place l'exécution des programmes du FISE et recueillir les éléments qui lui permettront de rédiger des articles de journaux et de revues. Par la même occasion, elle s'entretiendra avec les membres des comités nationaux de l'élaboration des programmes d'information, ainsi que des problèmes touchant la vente des cartes de vœux en 1955; elle examinera aussi avec les directeurs des centres d'information de l'Organisation des Nations Unies la possibilité d'établir une liaison plus étroite entre leurs services et le FISE.

115. Les attachés de presse en poste à Bangkok, à Lima et à Paris continuent d'envoyer des rapports illustrés de photographies sur les activités du FISE dans leurs régions respectives; ces rapports sont édités au Siège puis communiqués à la presse internationale. Plusieurs fonctionnaires du FISE ont également fait parvenir à des bureaux de mission d'utiles éléments d'information. On espère que ce genre d'activité se développera en 1955.

Relations avec les organisations non gouvernementales

116. Le FISE a continué à se tenir en liaison avec les organisations non gouvernementales, tant au Siège de l'Organisation des Nations Unies que dans les différentes régions du monde où il a ses bureaux.

117. Le Comité d'organisations non gouvernementales auprès du FISE a établi un répertoire des institutions bénévoles affiliées aux organisations qui le composent; cette liste a rendu service à l'Administration et à d'autres organes. Sa publication a toutefois été différée, car on compte y incorporer des renseignements relatifs aux nouveaux membres du Comité et procéder à certaines corrections en raison de changements récents.

118. Des membres du Conseil d'administration et du Secrétariat ont continué à représenter le FISE aux réunions, tant nationales qu'internationales, que les organisations non gouvernementales ont tenues aux Etats-Unis d'Amérique et dans d'autres pays.

119. A sa session de novembre, le Comité d'organisations non gouvernementales auprès du FISE a examiné les rapports de ses quatre sous-comités et a décidé de réunir leurs recommandations en un seul document, qu'il se propose, après l'avoir définitivement approuvé, de présenter au Conseil d'administration.

120. Le Comité a élu le bureau suivant pour 1955 :

Président	: M. Norman Acton, Société internationale pour la protection des invalides
Vice-Présidente	: Mme Gordon Freeman, Conseil international des femmes
Vice-Président	: Le Révérend John J. Considine, M.M., Conférence internationale des charités catholiques
Secrétaire	: Mme Esther Hymer, Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales

121. Le FISE a appelé l'attention d'un très grand nombre d'institutions bénévoles qui s'intéressent à son oeuvre sur le film de Danny Kaye "Assignment Children" et plusieurs d'entre elles l'aident à en encourager la présentation dans leurs pays respectifs.

122. L'Agent de liaison du FISE auprès des organisations non gouvernementales se trouve actuellement en Australie; elle participe aux campagnes organisées par les Associations pour les Nations Unies de ce pays et de la Nouvelle-Zélande. En cours de route, elle s'est arrêtée au Japon et en Corée, où elle a effectué des voyages d'information. Elle a représenté le FISE à la 7ème Conférence internationale de la Pan-Pacific Women's Association, qui s'est tenue aux Philippines.

Personnel du FISE

123. Au 31 décembre 1954, le FISE employait le personnel suivant :

	<u>Total</u>	<u>Au Siège</u>	<u>En mission</u>
Personnel recruté sur le plan international ^{1/}	125	62	63
Personnel recruté sur le plan local ^{2/}	<u>159</u>	<u>47</u>	<u>112</u>
Total	284	109	175

124. En outre, le personnel local rémunéré par les gouvernements et employé dans les bureaux nationaux du FISE comptait au total 87 personnes.

125. L'effectif du personnel recruté sur le plan international n'a subi aucune modification par rapport au 30 juin 1954. Cependant, depuis cette date, neuf membres du personnel ont quitté le service du FISE et neuf nouveaux membres ont été recrutés, comme l'indique le tableau ci-après :

<u>Départs</u>	<u>Nominations</u>
4 démissions	5 nominations nouvelles
2 mises à la retraite	3 promotions de personnes appartenant à la catégorie des services généraux
1 licenciement	
1 mutation au Secrétariat de l'ONU	1 mutation du Secrétariat de l'ONU
1 personne reclassée dans la catégorie des services généraux	

126. Les cinq personnes suivantes ont été recrutées en dehors de l'Organisation des Nations Unies : un ingénieur de la conservation du lait (Américain); deux attachés de presse (un Américain affecté au Siège et un Péruvien affecté au Bureau régional de Lima); un mécanographe chargé de la machine IBM à perforer les cartes (Américain); un administrateur adjoint de première classe chargé de l'élaboration des programmes et affecté au Siège (Indien).

^{1/} Appartenant aux catégories suivantes : directeurs et administrateurs généraux; administrateurs; agents de première classe des services généraux.

^{2/} Catégorie des services généraux.

127. Du fait des départs et des nominations, la répartition géographique du personnel recruté sur le plan international présentait à la fin de 1954, par rapport au 30 juin de la même année (E/ICEF/267, paragraphes 308 à 311), les modifications ci-après :

Plus un

Canada
Etats-Unis d'Amérique
Inde
Irak
Pérou

Moins un

Brésil
Colombie
Guatemala
Norvège
Royaume-Uni

128. Par rapport au 30 juin 1954, l'effectif du personnel recruté sur le plan local avait quadruplé au 31 décembre.

129. On trouvera ci-après trois tableaux indiquant l'effectif, le lieu d'affectation et la nationalité du personnel employé par le FISE au 31 décembre 1954.

Effectif du personnel employé au 31 décembre 1954 dans les services administratifs
 et les services d'exécution

	Personnel recruté sur le plan interna- tional a/	Personnel recruté sur le plan local b/	Total	Personnel local rémunéré par les gouvernements et employé dans les bureaux des missions du FISE
Siège, New-York	62	47	109	-
Bureau régional pour l'Asie (ARO)	10	29	39	-
Bureaux nationaux pour l'Asie	(13)	(3)	(16)	(78)
Birmanie	1	-	1	11
Chine (Formose)	-	-	-	5
Corée	2	-	2	1
Inde-Ceylan-Afghanistan	3	1	4	16
Indonésie	3	-	3	15
Pakistan	2	2	4	10
Philippines	1	-	1	9
Thaïlande, Fédération malaise, Territoires dépendant du Royaume-Uni	1	-	1	11
Bureau du Pacifique Sud-Ouest	1	3	4	-
Bureau régional pour l'Afrique, la Méditerranée orientale et l'Europe (AEMERO)	23	39	62	-
Bureaux de zone et bureaux nationaux pour l'Afrique, la Méditerranée orientale et l'Europe	(9)	(21)	(30)	(-)
Brazzaville	2	2	4	-
Bureau de zone pour la Méditerranée orientale, Beyrouth	4	11	15	-
Copenhague (BCG)	-	2	2	-
Egypte	1	3	4	-
Irak	1	1	2	-
Londres	1	2	3	-
Bureau régional pour l'Amérique latine (IARO)	4	13	17	-
Bureaux de zone et bureaux nationaux pour l'Amérique latine	(3)	(4)	(7)	(9)
Bolivie, Paraguay, Pérou	1	-	1	-
Brésil	1	-	1	5
Bureau de zone pour l'Amérique centrale et la région des Caraïbes	1	4	5	2
Chili	-	-	-	2
Total :	<u>125</u>	<u>159</u>	<u>284</u>	<u>87</u>

a/ Catégorie des directeurs et administrateurs généraux; catégorie des administrateurs; agents de première classe des services généraux.
 b/ Catégorie des services généraux.

Nationalité du personnel des services administratifs et des services d'exécution recruté sur le plan international, par régions d'affectation, au 31 décembre 1954

Nationalité	New-York	Asie	Afrique, Méditerranée orientale et Europe	Amérique latine	Total
Australie	1	3	-	-	4
Belgique	-	-	3	-	3
Brésil	-	-	-	-	-
Canada	9	1	-	-	10
Chine	2	-	-	-	2
Colombie	-	-	-	1	1
Danemark	1	1	-	-	2
Espagne	-	1	-	-	1
Etats-Unis d'Amérique	30	4	1	2	37
France	-	1	3	1	5
Grèce	1	-	-	-	1
Inde	1	2	-	-	3
Irak	1	-	-	-	1
Iran	-	-	1	-	1
Liban	-	-	1	-	1
Norvège	-	-	1	-	1
Nouvelle-Zélande	-	-	1	-	1
Pays-Bas	3	1	2	-	6
Pérou	-	-	-	1	1
Philippines	-	1	-	-	1
Pologne	2	-	-	-	2
Royaume-Uni	10	9	13	1	33
Suède	-	-	1	-	1
Suisse	-	-	4	1	5
Yougoslavie	1	-	-	-	1
Apatrides	-	-	1	-	1
Totaux	62	24	32	7	125

Nationalité des Directeurs régionaux, des chefs des bureaux de zone
et des chefs des bureaux nationaux, au 31 décembre 1954

Bureau régionaux

Bureau régional pour l'Asie	Etats-Unis d'Amérique
Bureau régional pour l'Afrique, la Méditerranée orientale et l'Europe	Suisse
Bureau régional pour l'Amérique latine	France

Bureaux de zone

Afrique	Suisse
Amérique centrale et région des Caraïbes	Etats-Unis d'Amérique
Inde-Ceylan-Afghanistan	Royaume-Uni
Méditerranée orientale	Suède

Bureaux nationaux

Birmanie	Inde
Bolivie-Paraguay-Pérou	Colombie
Brésil	Suisse
Corée	Etats-Unis d'Amérique
Egypte	Iran
Indonésie	Inde
Irak	Norvège
Pakistan (Karachi)	Etats-Unis d'Amérique
Philippines	Etats-Unis d'Amérique
Thaïlande-Fédération malaise-Territoires dépendant du Royaume-Uni	Pays-Bas

Bureaux

Londres	Royaume-Uni
Pacifique Sud-Ouest	Australie
